

LA GRANDE INTERVIEW

economie.union@sonapresse.com

Rose Christiane Ossouka Raponda: " Je ne confie pas la confiance qui nous a été accordée par le pe

AU lendemain de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda a accordé un entretien exclusif à notre Rédaction. Déterminée et combative, consciente de l'immensité de sa tâche et de sa responsabilité, elle évoque, avec force détails, comment elle entend mener à bien la mission que lui a confiée le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

Propos recueillis par
Lin-Joël NDEMBET et Juste KOMBILE
MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

L'Union: Madame le Premier ministre, à l'issue de votre Déclaration de politique générale, vous avez obtenu la confiance des députés. Quel est votre sentiment ?

Rose Christiane Ossouka Raponda: AVANT toute chose, je voudrais vous remercier pour la tribune que vous m'offrez afin de m'adresser aux Gabonaises et Gabonais, un jour après la tenue de cet exercice républicain, vendredi dernier, à l'Assemblée nationale. Permettez-moi également, de renouveler mes remerciements à Monsieur le président de la République, chef de l'État, SE Ali Bongo Ondimba, pour m'avoir offert l'opportunité de servir le Gabon, à la très haute et prestigieuse fonction de Premier ministre, chef du gouvernement. Mon engagement sera total à travailler, avec loyauté, pour la réalisation de son ambition pour le Gabon.

Pour répondre à votre question, 90,51 % de députés ont approuvé la feuille de route du gouvernement. Je dois vous dire que c'est un double sentiment d'humilité et de responsabilité qui m'anime devant la confiance qui m'a été accordée par les représentants du peuple, le vendredi 4 septembre dernier. Sentiment d'humilité d'abord, car le gouvernement et moi-même avons à l'esprit que nous ne devons ménager aucun effort pour mériter cette marque de confiance, cette volonté exprimée par les députés de nous soutenir et de nous accompagner dans la mise en œuvre de notre programme d'action.

Il s'agit ensuite d'un sentiment de responsabilité. Responsabilité vis-à-vis du président de la République, qui nous a confié cette lourde et exaltante mission de contribuer à l'œuvre de construction de notre pays. Responsabilité

également vis-à-vis des Gabonaises et des Gabonais qui attendent beaucoup du gouvernement, dans ce contexte de double crise sanitaire et économique. C'est donc avec beaucoup de gravité que j'ai accueilli ce soutien. Je l'ai rappelé durant mon intervention, les attentes de nos compatriotes sont nombreuses, et nous les connaissons. Il revient au gouvernement de se montrer déterminé et à la hauteur pour apporter des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Je ne ménagerai aucun effort pour que cette confiance qui nous a été accordée par le peuple gabonais, à travers les députés, soit méritée. C'est une responsabilité à la fois personnelle, mais aussi un engagement collectif que l'équipe gouvernementale doit tenir.

Comment appréhendez-vous la mission qui vous a été assignée par le chef de l'État en nommant une femme chef du gouvernement ?

Je l'ai rappelé lors de mon intervention devant les députés: l'arrivée d'une femme à la tête du gouvernement, pour historique quelle soit, confirme l'engagement du président de la République à construire une société plus égalitaire et plus juste. Je l'ai également dit: nous sommes, à travers ce symbole politique d'envergure, au cœur de la politique de l'égalité des chances. Mais, l'égalité des chances ne sacrifie pas le mérite et la compétence. Bien au contraire! Le président de la République conçoit l'égalité des chances dans la promotion aux hautes fonctions de l'État sous le prisme du talent et de la compétence.

Je pense que le chef de l'État s'est inscrit dans ce double prisme en me faisant l'immense honneur de me porter à cette fonction de Premier ministre. Être la première femme à occuper cette fonction est, à titre personnel, une immense fierté. Mais il faut aller au-delà,

et lire, derrière ce symbole fort, une volonté de rendre hommage à une composante essentielle de la communauté nationale qui regorge en son sein de nombreux talents et compétences à même de participer au développement de notre pays.

J'ai, comme mes prédécesseurs, reçu la responsabilité de conduire une équipe gouvernementale. Je vais être jugée sur la base des résultats que je vais engranger avec le gouvernement, sur ma capacité à mobiliser et à focaliser, c'est-à-dire à clarifier les priorités définies par le président de la République à l'ensemble de l'équipe.

Je serai jugée sur ma gestion de l'équipe gouvernementale. Je serai attendue sur la manière dont sa cohésion sera construite pour atteindre les objectifs qui nous ont été fixés. Et qui sont, il est important de le rappeler, au nombre de quatre: maîtriser le risque sanitaire lié à la Covid-19, relancer la croissance, promouvoir la bonne gouvernance et préserver notre modèle de redistribution de la richesse.

Dans votre discours, vous avez énoncé un certain nombre de priorités notamment en matière de santé, de relance économique et de l'emploi, de l'amélioration des conditions de vie quotidienne des Gabonais. Comment se déclinent ces priorités? Qu'est-ce qui justifie ces choix ?

Notre pays fait face depuis plusieurs mois à une crise sanitaire et économique d'une ampleur inégalée. Cette situation est la conséquence de la propagation, à l'échelle planétaire, de la pandémie de la Covid-19. Cette maladie a surpris le monde entier, et conduit de nombreux pays à prendre des mesures fortes pour freiner son expansion. Le monde s'est confiné. L'économie mondiale s'est arrêtée de tourner. C'est du jamais vu depuis la crise de 2008,



Photo: Wilfried MBINAH

Le président de la République conçoit l'égalité des chances dans la promotion aux hautes fonctions de l'État sous le prisme du talent et de la compétence.

consécutives à l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis. De sanitaire, cette crise est devenue économique. La globalisation des échanges et des économies a facilité la propagation des effets d'un pays à un autre. Notre pays ne pouvait faire exception. Il en a résulté une crise.

Dans mon discours devant les députés, j'ai rappelé les inquiétudes de la population et sa peur de l'avenir. C'est dans ce contexte que nous avons arrêté ce programme du gouvernement et fixé les priorités. En considérant que les Gabonais sont au cœur de l'ac-

tion du chef de l'État, nous avons bâti ce programme autour de cet axiome. Nous avons dès lors dégagé quatre objectifs qui prennent globalement en charge les préoccupations les plus fortes de notre population: maîtriser le risque sanitaire lié à cette pandémie. Sans une population en bonne santé, il est difficile de conduire en toute sérénité un programme de développement. Jean Bodin l'a dit: " il n'est de richesse que d'hommes". Et nous avons estimé que la survenue de cette pandémie doit être l'occasion d'accélérer le chantier de la réforme de notre

economie.union@sonapresse.com

"Je ménagerai aucun effort pour que cette ambition soit méritée", à travers les députés,



système de santé. Pour qu'il soit plus accessible et plus performant. Ensuite, redonner du rêve et de l'espoir à nos concitoyens, afin que chacun se réalise, est le sens du deuxième axe. C'est dans cet esprit que se concevra notre stratégie de relance. Nous avons décidé de relancer par l'investissement dans les travaux publics, entre autres. Il nous faut accélérer les réformes amorcées et poursuivre les grands projets d'investissements en travaux publics financés en partenariat public-privé ou sur les fonds étatiques. Il nous faut poursuivre et consolider les investissements dans les domaines prioritaires, en soutenant activement les projets en cours dans les secteurs porteurs de croissance et de résilience économique comme l'agriculture, la pêche, le tourisme, le numérique, sans oublier, bien évidemment le secteur des hydro-

carbures qui va demeurer pour longtemps encore, le carburant de notre marche vers notre modèle de transformation.

Mon gouvernement va s'activer pour stimuler l'investissement dans tous ces domaines en ayant à cœur de créer des emplois pour nos jeunes et réduire le chômage. Il s'agit de créer autour du secteur privé, et notamment des très petites, moyennes et grandes entreprises, un environnement favorable qui aide l'État à relever le défi de la préservation des emplois existants et de la création de nouveaux postes. C'est une bataille prioritaire. Une éducation plus adaptée aux réalités économiques, une formation professionnelle réactive et une commande publique transparente sont des leviers qui nous permettront de relever ce défi.

Le troisième axe est celui de la

bonne gouvernance. Le gouvernement va poursuivre les efforts d'optimisation des ressources publiques et de maîtrise des dépenses publiques. Notre État doit se rationaliser dans son organisation et son fonctionnement. Là aussi, il nous faut dégager des marges de manœuvre conséquentes en gérant autrement notre politique d'endettement et, en réduisant le poids de notre masse salariale. Il nous faut enfin poursuivre, avec plus de méthode, les efforts de préservation de notre modèle social de redistribution. La gouvernance de nos caisses et leur viabilité doivent être, entre autres, examinées avec minutie. Elles doivent nous accompagner dans le combat en faveur de la lutte contre la pauvreté d'une part et dans l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables, d'autre part.

Contrairement à vos prédécesseurs, avez-vous les moyens de votre ambition ?

Les effets de la crise sanitaire ont lourdement affecté l'économie mondiale et dans notre monde globalisé, notre pays a aussi subi le contrecoup de la pandémie de la Covid-19. Je peux, en conséquence, comprendre les inquiétudes des uns et des autres sur la problématique du financement de ce programme.

Vous savez, le chef de l'État a toujours eu à cœur l'amélioration du quotidien des populations. C'est cette vérité qui a toujours guidé son action. Ainsi, toutes les décisions que nous avons arrêtées intègrent ce paramètre. Je l'ai dit aux députés : nous allons, dans un premier temps, privilégier les financements innovants, parmi lesquels les partenariats publics-privés. Il se trouve qu'à l'instar de la "Transgabonaise", de nombreux projets dans le domaine de l'hydroélectricité sont en cours de démarrage et bénéficient de ce mode de financement.

Je voudrais, sur ce point, rassurer les Gabonais que la "Transgabonaise" se fera. Qu'ils ne soient pas distraits par les adeptes du sensationnel et de la politique spectacle. Nous sommes là pour veiller à la mise en œuvre effective de ces projets. Nos partenaires sont sérieux et sont engagés, à nos côtés, pour faire aboutir ces investissements, qui vont générer des milliers d'emplois.

Sur ce plan, j'ai indiqué que je mettrai en place des dispositifs de veille pour que chaque emploi créé bénéficie d'abord à nos compatriotes. Les ministres concernés me rendront compte régulièrement. Ensuite, j'ai indiqué que concernant l'investissement public, les moyens que nous avons doivent être utilisés de manière parcimonieuse, en priorisant et en programmant nos investissements. La baisse du prix du baril de pétrole a fortement impacté le niveau de nos recettes publiques. Il nous faut appliquer un principe cher aux économistes qui est le principe ou la loi de Pareto : faire beaucoup avec peu. Nous devons nous or-

ganiser pour garantir l'efficacité dans la gestion des finances publiques. Dans ce domaine, nous avons des efforts à faire sur le plan organisationnel pour assurer une bonne exécution des projets en cours. Des dispositifs existent. Nous allons les dynamiser davantage pour retenir un nombre raisonnable et soutenable de projets et en programmer la réalisation. Il nous faut, enfin, travailler pour améliorer le cadre des affaires en vue d'attirer plus d'investisseurs. Je dois tout de même vous rappeler que les réformes entreprises par le président de la République, depuis son accession à la magistrature suprême en 2009, portent leurs fruits. C'est le cas du secteur du bois où les investissements vont être intensifiés avec la création de nouvelles Zones économiques à régimes privilégiés (ZERP).

Pour nous garantir le financement des projets arrêtés dans le cadre de notre stratégie de relance, j'ai également reçu du chef de l'État le mandat d'intensifier les réformes de notre cadre des affaires. Nous partons d'un existant solide. Ce n'est pas moi qui le dis mais la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) qui rappelait qu'entre 2012 et 2017, le stock d'investissements directs étrangers (IDE) au Gabon était passé de 3,94 milliards de dollars US à 9,45 milliards de dollars US. Une augmentation de 70,6 % en six ans. Ce qui n'est pas négligeable. C'est dire que le potentiel d'attractivité existe. C'est à nous de le renforcer en conduisant les réformes qui s'imposent pour consolider la confiance afin que les investisseurs dans les secteurs à fort potentiel de croissance s'installent. J'ai indiqué, vous l'avez suivi, que le gouvernement mettra un fort accent sur l'accélération de la réforme de l'environnement des affaires pour attirer les investisseurs dans les secteurs que j'ai cités tout à l'heure. Comme vous pouvez le constater, la stratégie est claire en ce qui concerne la mobilisation des moyens.

Suite en page 4